



En effet à cause de cette épidémie, le crédit bancaire accordé aux entreprises au Cameroun pourrait connaître une baisse considérable de l'ordre de 20% selon une étude menée par un expert de la Beac.

Intitulée « ***Quels sont les effets des chocs liés à la pandémie Covid-19 au Cameroun ?*** », Francis Ghislain Ngomba Bodi, estime dans cette étude que beaucoup d'entreprises camerounaises devront faire faillite sur les crédits qu'elles avaient contractés, du fait des chocs du coronavirus en 2020.

L'information reprise par le site investiraucameroun.com indique je cite :« Dans ce contexte, la prime de risque sur les entreprises (déjà élevée) devrait augmenter de 6%. Ceci pourrait avoir une action conjointe sur les taux et les volumes de crédit bancaire aux entreprises. Compte tenu du transfert d'actifs qui devraient intervenir entre les entreprises en faillite et leurs bailleurs de fonds, les collatéraux des entreprises baisseront, abaissant du même coup le volume de crédit auquel elles pouvaient prétendre ».il y'a donc besoin de s'attendre au pire si tout n'est pas mis en œuvre.